

Assemblée générale
Conseil de développement du
Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
Samedi 14 avril 2018 à Gréolières

Compte rendu



Assemblée générale du Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur Samedi 14 avril 2018 à Gréolières

Etaient présents :

Membres actifs du CdD : Geneviève Campodonico, Pierre Fabre, Cécile Hagnauer, Catherine Jacquin, Alfredo Jakubowsky, Serge Léonard, Ivan Martouzet, Serge Pantacchini, René Perier, Sylvie Rochhia, Catherine Sechet, Françoise Simon, Henri Spini, Nicole Trevet, Pierre Valet ;

Membres associés du CdD : Syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (Jacques Varrone, Vice-Président du PNR), Association Française Biophilie et Ecothérapie (France Pringuey) ;

Membres sympathisants et autres participants : Yvonne Clouet, Jacques Varrone, Marion Vigouroux, Jonas Morain, Aymeric Bosneagu et Emilie.

Etaient représentés : Les amis de Thorenc et des environs (Chantal Jeremenko), Aqui sien ben (Laurent Parzy), Rudy Hagnauer, Marie-José Caccialupi-Richier ;

S'étaient excusés : Stéphane Amour, Sabine Bègue, Laurent Bielicki, Patrick Comellas, Yves Dominioni, Damien Fichel, Elisabeth Gallien, Charles-Ange Ginesy, Rudy Hagnauer, Chantal Jeremenko, Marc Joanny, François-Xavier Koempgen, Gérald Lombardo, Jean-Pierre Mascarelli, Eric Mèle, Guy Papetti, Laurent Parzy, Jean-Pierre Rozelot, Georges Sebastiani, Jérôme Viaud, Association Région Verte (Françoise Vernet), Association Les Balades (Gino Trentin), Association ADRETS,

Lieu : Salle du lavoir, Gréolières.

Ordre du jour :

9h30 à 10h00 : Accueil / Adhésions et Cotisations

10h00 à 11h00 : Assemblée générale (1ere partie) > Bilan 2017

- Rapport moral et rapport financier pour l'année 2017 (vote et quitus)
- Election des membres du Conseil d'administration (renouvellement du troisième tiers)
- Questions diverses

11h00 à 11h30 : Regards sur le CdD

- Projection du film « Une envie de territoire »
- Rapport final de l'évaluation du CdD

11h30 à 13h15 : Programme d'action 2018

Echanges et débats : Comment mieux mobiliser le territoire ?

13h15 : Assemblée générale (2ème partie) > Actions 2018

Vote du programme d'actions et du budget prévisionnel pour l'année 2018

13h30 : Buffet campagnard autour de produits du Parc

Accueil / Adhésion et cotisations

Jacques Varrone, Vice-Président du Parc et délégué au Conseil de développement (CdD) remercie l'association pour ses travaux et signale qu'il y participe toujours avec plaisir. Il souligne dans sa brève intervention l'importance de la valeur de la biodiversité du Parc naturel régional et de sa valorisation.

René Perier présente ensuite le déroulé de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire.

Assemblée générale ordinaire 2018

La convocation à l'assemblée générale comprenait l'ordre du jour suivant :

Première partie

- 1 - Rapport moral et bilan actions 2017 (débat et vote)
- 2 - Rapport financier pour l'année 2017 (débat, vote et quitus)
- 3 - Election des membres du Conseil d'administration (renouvellement du troisième tiers - vote)
- 4 - Questions diverses

Deuxième partie

- 1 - Vote du programme d'action 2018
- 2 - Budget prévisionnel pour l'année 2018 (débat et vote)

Sont disponibles sur le site internet du Conseil de développement (www.cddpnro6.org) à la rubrique « Assemblée générale 2018 » de l'onglet « Actualités », les documents suivants :

- L'ordre du jour, la convocation et l'invitation de la présente assemblée générale ;
- Le rapport d'activité 2017 ;
- Le rapport financier 2017, comprenant le bilan financier et le bilan comptable 2017
- Le projet de programme d'actions pour l'année 2018 ;
- Le projet de budget prévisionnel pour l'année 2018 ;

Introduction

M. Pierre Fabre, en sa qualité d'administrateur de l'association propose de présider l'Assemblée générale ordinaire (AGO). M. René Perier, administrateur du Conseil de développement se propose d'en assurer le secrétariat.

A défaut d'autres propositions et d'objections, ces propositions sont validées.

Le Président constate que dix-sept sur vingt-six membres à jour de leur cotisation 2017 avec voix délibératives et que la totalité (dix-sept) des membres à jour de leur cotisation 2018 avec voix délibératives sont présents ou représentés.



Le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Il propose que chaque personne présente dans l'assemblée puisse se présenter afin que les nouveaux adhérents puissent se faire connaître et mieux connaître les autres membres de l'association :

- Pierre Valet, membre depuis 2-3 ans. Il a commencé à travailler d'abord sur l'agriculture avec la réalisation du film « La Relève », puis sur l'Estéron (film l'Estéron, rivière sauvage)

Conseil de Développement

du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

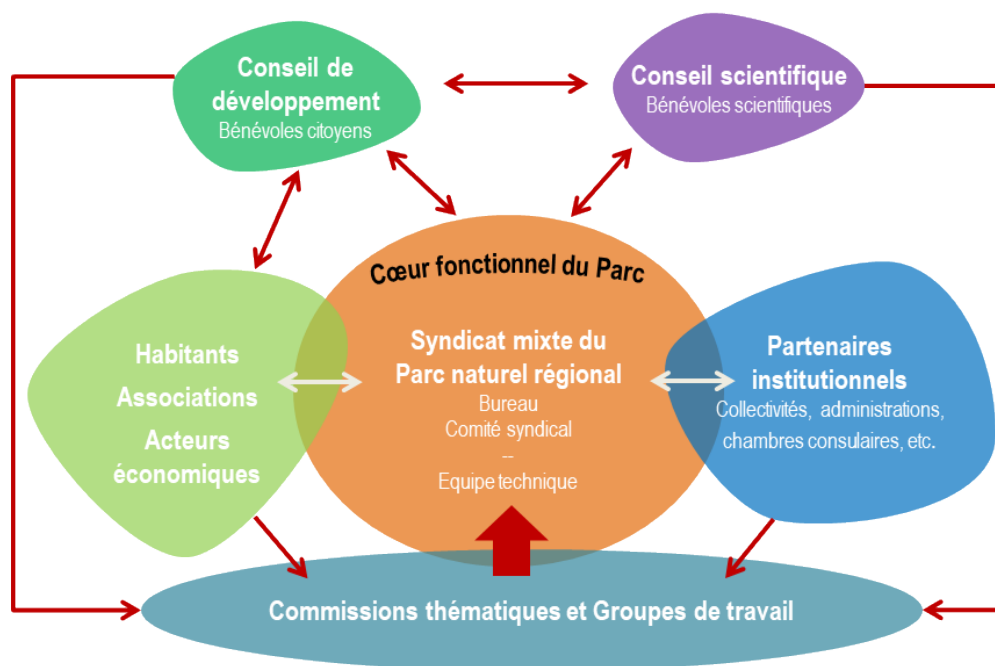
- Ivan Martouzet, membre du Conseil d'administration et habitant de La Penne. Il s'investit plutôt sur la thématique du tourisme et en 2018 sur l'arboriculture.
- Catherine Séchet, membre du CdD depuis plusieurs années, habitante de Cipières
- Catherine Jacquin, habitante de Carros et membre du Conseil d'administration.
- Alfredo Jakubowsky, hébergeur à Carros, membre du CdD, et actif sur le sujet du tourisme.
- Jacques Varrone, membre sympathisant et représentant le bureau du PNR au sein du CdD
- Henri Spini, administrateur du CEN PACA et membre du Conseil de développement. Il a participé à la rédaction de la partie géologie de la charte du Parc. Le CEN PACA gère plusieurs sites sur le territoire, sur le plateau de Calern notamment.
- Nicole Trevet, habitante de Briançonnet, membre du Conseil d'administration et secrétaire des Amis du Parc o6. Elle s'intéresse à tous les sujets de la charte du parc.
- Cécile Hagnauer, habitante de Toudon et membre du Conseil de développement. Elle s'intéresse également à tous les sujets.
- Serge Pantacchini, membre du CdD, accompagnateur montagne.
- Jonas Morain, volontaire en service civique au sein de l'association, en charge de la communication pour les débats organisés sur les énergies autour du Poste source et en appui à la SCIC Pep2A.
- Marion Vigouroux, stagiaire au sein du CdD dans le cadre de l'étude sur le logement et l'habitat dans le Haut Pays Grassois (partenariat avec le CdD de la CAPG)
- France Pringuey, représentante d'une association d'Escagnolles, l'association Française de Biophilie et Ecothérapie, membre du Conseil de développement. L'association propose notamment des balades sur le thème de la santé et diffuse les fondements scientifiques de la biophilie et de l'écothérapie.
- Serge Léonard, membre du CdD, intéressé par le sujet des énergies. Il est également Président de Pep2A.
- Yvonne Clouet, membre sympathisante. Elle fait partie également du CEN PACA.
- Françoise Simon, membre du CA et du bureau du CdD. Elle s'intéresse à tous les sujets mais particulièrement au projet visant à l'excellence sur le territoire du Parc
- Geneviève Campodonico, membre du CA du CdD, habitante de Valderoure, membre du CdD CAPG. Elle s'intéresse à tous les sujets mais particulièrement en 2018 à l'habitat et à l'émergence d'un territoire à haute qualité environnementale (THQE).
- Aymeric Bosneagu, stagiaire du Conseil de développement sur le projet visant à identifier les freins et leviers à l'émergence d'un THQE.
- Emilie, compagne d'Aymeric, de séjour sur le territoire.
- René Perier, membre du CA et du bureau du CdD.
- Pierre Fabre, membre du Conseil de développement et Président de l'association des Amis du Parc, et de de Terres de lien PACA.
- Sylvie Rochhia, membre du Conseil de développement et universitaire spécialisée dans le tourisme durable. Elle participe activement au projet Intrepid porté par l'université de Nice et dont le territoire d'étude est la vallée de l'Estéron.

Le diaporama présenté lors de cette assemblée générale est disponible sur le [site internet](#).

Assemblée Générale 2018 - Première partie

Rapport moral et rapport financier pour l'année 2017

En préalable, René Perier rappelle la place du CdD dans le dispositif du Parc grâce au schéma suivant :



Il rappelle également pour les nouveaux membres présents le rôle du Conseil de développement :

- ✓ Association loi 1901, de **participation citoyenne et de dialogue territorial** créée en 2010. Un CA de 9 membres et un bureau de 3 membres.
- ✓ **Ne se veut pas représentatif des habitants → rôle des élus**
- ✓ **Informe, mobilise et associe les acteurs du territoire**
- ✓ Alimente les travaux des commissions thématiques, des élus du Parc et de l'équipe technique
- ✓ **Force de propositions et d'initiatives**
- ✓ Le Conseil de développement du Parc n'est donc pas un organe **décisionnel**, ni un organe seulement **consultatif** : il se veut **un outil de concertation et de participation, à la disposition du territoire.**

Il présente ensuite le rapport moral au nom du bureau du Conseil de développement :

■ Rapport moral 2017

Rappel des valeurs portées par le CdD :

- Rôle principal : animation de la Participation citoyenne c'est à dire des habitants, usagers et acteurs du territoire à la mise en œuvre du Projet porté par la charte du PNR ;
- Le CdD, est en lui-même une expérimentation ou une « expérience en marche » d'une formule de Conseil de développement participatif attaché à favoriser les démarches ascendantes et à la prise en compte des compétences citoyennes et associatives du territoire ;

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

- Enfin, les membres de l'association sont attachés et porteurs d'ambitions fortes pour ce territoire, ambitions dont la charte du Parc et les Parcs en général sont des outils à la disposition des acteurs du territoire.

Rappel des principales étapes de la vie de l'association « Conseil de développement » :

2010 - 2012 :

- Préfiguration d'un Conseil de développement citoyen et participatif ;
- Participation avec les Amis du Parc à l'élaboration de la Charte du Parc ;

2012 - 2015 :

- Construction du CdD : mise au point des principes et des procédures d'organisation et de fonctionnement ;
- Expérimentations de démarches participatives à travers diverses auto-saisines dans les différents Thèmes prioritaires ;
- Construction d'une crédibilité du CdD par rapport au bureau et au CS du Parc et par rapport à aux partenaires extérieurs, par son engagement et la qualité de ses travaux, aux côtés des élus et de l'équipe technique à la mise en œuvre du Parc.

2015 - 2017 :

- Evaluation des cinq premières années du Conseil de développement à travers des démarches évaluatives ;
- Adaptation du CdD à un nouveau contexte marqué d'une part par l'arrêt des appuis de la Région et par le renforcement des EPCI lié à la mise en œuvre de la loi NOTRE.
- Consolidation : Poursuite des expérimentations de démarches participatives

Bilan du programme d'Actions 2017

René Perier présente les lignes de force des activités de l'exercice 2017, en préambule à la présentation du bilan 2017 prévu après le rapport moral :

Cette année 2017 été marquée outre la poursuite de la consolidation des acquis et des pratiques, par un effort notable de **communication** grâce notamment au soutien de Manon Badard (volontaire en service civique dynamique et engagée) et à la mobilisation de Pierre Valet.

Manon Badard a réalisé de nombreuses courtes vidéos (cf. la chaîne Youtube du CdD) et Pierre Valet un documentaire vidéo l'Estéron, Rivière sauvage faisant suite à la vidéo sur l'agriculture (« La relève ») réalisée en 2016.

Ces productions vidéo ont pu être valorisées lors de projections publiques et sur différents médias d'information.

Enfin cette année 2017 a également été l'occasion de la finalisation du rapport d'évaluation du Conseil de développement.

Projet de programme d'actions 2018

Dans le cadre du rapport moral, René Perier propose de regarder ce programme sous l'angle des préconisations de l'évaluation qui en constituent la toile de fond. ([le détail du programme 2018 ont été présenté et discuté après le rapport moral](#))

Les trois axes de l'évaluation constituent ainsi la trame de ce programme d'action :

- Axe 1 (Gouvernance)

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

- La poursuite des auto-saisines en parallèle de l'accompagnement des actions du Syndicat mixte ;
- L'affirmation de la présence du territoire et de sa parole à travers le Conseil de développement ;
- La présence forte et pertinente des membres du CdD en accompagnement de l'équipe technique ;
- Axe 2 (Fonctionnement)
 - Un renforcement du rôle des adhérents comme membres actifs et comme correspondants locaux. Un travail d'ouverture est à faire, afin d'élargir le « noyau dur » un peu trop restreint aujourd'hui ;
 - Un renforcement du partenariat avec les associations du territoire ;
- Axe 3 (Ancrage au territoire)
 - Poursuite des actions de communication adaptées au territoire et ciblées sur les acteurs du territoire ;
 - Elargissement à tous les publics et particulièrement aux jeunes et jeunes actifs.

Ces fondements seront déclinés à travers les six (6) **actions prioritaires 2018** de l'association proposées aujourd'hui.

- Débats publics sur les énergies renouvelables autour de la question du Poste source et des projets de production d'énergie photovoltaïque au sol, avec la mobilisation d'un volontaire du service civique (Jonas Morain).
- Argumentaire pour un territoire de haute qualité environnementale (THQE), avec l'appui d'un stagiaire : Aymeric Bosneagu.
- Réflexions et enquêtes sur l'Habitat dans le Haut-Pays (stagiaire : Marion Vigouroux) en partenariat avec le Conseil de développement de la CAPG et les communes concernées.
- Projet Alparc/GaYA sur l'expérimentation d'actions de mobilisation des élus et des jeunes adultes sur la participation des jeunes à la gouvernance locale. (Recherche d'une volontaire du service civique)
- Arboriculture : Réflexions et enquêtes sur les variétés fruitières et de la redynamisation d'une filière arboricole sur le territoire en partenariat avec l'Ecomusée de la Roudoule, Agribio06 et l'association des agriculteurs du Parc et avec l'appui d'une volontaire en service civique (Mélissande Pontieux)
- Enfin, Mise en œuvre des préconisations du rapport d'évaluation...

Rapport d'activité 2017

Le rapport d'activité est présenté. Il est [téléchargeable ici](#).

Quelques explications complémentaires sont apportées notamment pour :

- **le groupe de travail tourisme** : Ivan Martouzet présente l'expérimentation menée en 2017 pour la création d'un itinéraire historico-culturel autour du thème de la frontière historique France/Sardaigne. L'idée était de tester si la création d'un itinéraire à thème permettrait d'attirer des visiteurs sur le territoire. L'itinéraire proposé relie Carros à Puget-Théniers (présence du train des Pignes) et longe approximativement la frontière. Aujourd'hui, le CdD est allé au bout du tracé de l'itinéraire, avec pour chaque étape une petite histoire racontée. Un dossier a été constitué, et sur cette base, sa valorisation sera poursuivie en 2018, en lien avec l'équipe technique du Parc.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

En parallèle, les membres du groupe de travail ont participé à l'élaboration du schéma d'itinérance en cours de réalisation par le Syndicat mixte du Parc.

- le groupe de travail agriculture : Pierre Fabre souligne l'intérêt de la projection de la vidéo réalisée par Pierre Valet pour animer des débats sur le sujet de l'agriculture sur le territoire.

L'année 2017 a également été consacrée à l'élaboration de la réflexion qui sera menée en 2018 sur la notion de « territoire à haute qualité environnementale ».

■ Rapport financier 2017

René Perier, trésorier de l'association, présente le bilan financier 2017 à partir d'un diaporama.

[L'ensemble du rapport financier et ses tableaux sont disponibles ici.](#)

Après quelques échanges, l'Assemblée générale approuve le rapport moral 2017, qui inclut le rapport d'activités 2017.

L'Assemblée générale approuve le rapport financier 2017 et le report à nouveau arrêté à 10028.48€.

Quitus est donné aux administrateurs exécutifs pour l'exercice 2017.

■ Election des membres du Conseil d'administration

Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'administration comporte neuf membres actifs renouvelés par tiers chaque année.

Il est procédé à l'appel de candidatures et au vote, afin de remplacer le troisième tiers sortant défini lors de l'Assemblée ordinaire du 26 avril 2012 à Cabris : Mme. Catherine Jacquin, Mme. Nicole Trevet et M. Laurent Parzy.

Il est proposé de modifier les statuts de l'association lors de la prochaine assemblée générale, en 2019, afin que le Conseil d'administration puisse être constitué de « 9 membres ou plus », et ainsi permettre son élargissement.

Alfredo Jakubowsky signale qu'il est candidat pour rejoindre le CA élargi, mailing-liste informelle ouverte à tous ceux qui sont intéressés.

Il est fait appel à candidatures. Catherine Jacquin, Nicole Trevet et Laurent Parzy sont candidats.

Les trois candidats : Mme. Catherine Jacquin, Mme. Nicole Trevet et M. Laurent Parzy sont élus à l'unanimité.

■ Questions diverses

Deux sujets sont abordés :

- La notion de correspondants du Conseil de développement du Parc et l'abandon d'un statut spécifique pour ce type d'adhérents.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

- La nécessité d'un travail de terrain de communication et de mobilisation autour des évènements du Conseil de développement et du Syndicat mixte du Parc.

En effet, pendant plusieurs années, le Conseil de développement a animé la mise en place de ce réseau qui a toujours été de pair avec l'animation du réseau des membres actifs du Conseil de développement.

L'Assemblée conforte l'idée que tous les membres actifs sont de fait les correspondants du Conseil de développement dans leurs communes. Comme cela a été recommandé lors de l'évaluation du CdD, un effort particulier d'animation du réseau des membres actifs est à engager en 2018.

L'animation menée par les volontaires en service civique à l'époque avait permis la mobilisation de quelques correspondants sur certaines communes, qui ne sont malheureusement plus présents.

Toutefois, la population n'est toujours pas suffisamment présente aux réunions du CdD dans les villages et la communication reste donc à travailler, notamment à travers les élus.

De plus, le Conseil de développement peut être parfois considéré comme un peu 'intellectuel' pour de nombreux habitants dans les villages.

Une expérience réussie est donnée : lorsque le film sur l'Estéron a été projeté à Toudon, les personnes présentes ont apprécié ce moment ainsi que la présence des membres du Conseil de développement à cette occasion. Mais en amont, un gros travail de tractation, dans les boîtes aux lettres, de contact direct oral avec les habitants, avait été réalisé par des membres habitant la commune...

Un minimum de contacts et de rencontres sur le terrain est donc indispensable, au plus près des habitants du territoire, afin d'apporter l'information minimum (possibilité d'implication, information générale sur le Parc, etc.).

Cette communication doit être la plus large possible, au travers tous les outils de terrain que le CdD peut mettre en œuvre.

Ce sujet reste donc à développer en 2018, en s'appuyant sur les expériences réussies.

Regards sur le CdD

■ [Projection du film « Une envie de territoire »](#)

Ce film, réalisé dans le cadre de la démarche d'évaluation du Conseil de développement, a été projeté. Sa réalisation avait démarré lors la création du Parc en 2012 à l'initiative du réalisateur (Denis Buttner) mais en l'absence de financement de la Fédération des Parcs, n'avait pas aboutie. La démarche d'évaluation du CdD en 2015 a permis de finaliser ce film, grâce à la contribution en partie bénévole du réalisateur Denis Buttner, qui a pu tourner les dernières images et réaliser le montage.

Il est disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=5JmoaN3RFNI>

■ [Rapport final de l'évaluation du CdD](#)

René Perier présente le rapport d'évaluation et les grands principes qui ont conduit à ce travail (cf. diaporama). La synthèse du rapport a été distribuée aux participants et [le rapport complet est disponible ici](#).

Les résultats de l'enquête sur la Participation dans les Parcs naturels régionaux sont rapidement présentés. Une large méconnaissance des fondements de la participation et une faiblesse de l'offre de participation dans les Parcs ont pu être observées, en miroir d'un discours ambigu sur l'importance attribuée par les Parcs à la participation citoyenne...

Des raisons aux difficultés de mise en place de la participation citoyenne sont évoquées :

- Ce n'est pas concret pour beaucoup de personnes, car on ne parle pas de leurs besoins, de leurs envies.
- Notre système repose sur une forte influence des élus sur les territoires. Les projets sont souvent menés dans un axe descendant, des élus vers les territoires, plutôt que dans la sens inverse.
- Il existe un antagonisme entre la création de la structure Parc, et la vision des habitants qui ont l'impression qu'on veut leur imposer quelque chose : ils se braquent et ne participent pas. Il faut donc trouver une communication différente, un autre angle d'approche montrant l'intérêt que le Parc présente pour eux et les générations futures afin qu'ils y participent plus.
- Le climat général de méfiance envers la sphère politique accroît cette sensation. Il est important dès le départ, de rassurer et avoir confiance, pour partager, expliquer et convaincre que la démarche est bonne pour tous, au plus grand nombre.
- L'outil Parc est aussi perçu par certains comme un outil marketing, de promotion du territoire. Un discours de peur en ressort : qu'un trop fort accent soit porté sur ce territoire et que son développement ne soit pas maîtrisé, induisant une certaine dépossession, une dégradation de la qualité de la vie et de l'environnement naturel.
- Il existe aussi des différences d'appréciation découlant d'une situation paradoxale, entre les résidents secondaires souvent originaires du territoire et ceux qui habitent le territoire à l'année assez souvent installés récemment par choix dans ce territoire.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Il est souvent plus difficile de valoriser la biodiversité, les parcelles naturelles, etc. que les propriétés urbanisées. La propriété, notion fondamentale en France, est un sujet difficile à effleurer pour qu'un territoire soit vu comme un bien commun plutôt qu'un ensemble de biens privés. La loi précise pourtant comme l'a rappelée M. Varrone que la gestion des espaces naturels doit être considérée d'intérêt général.

Bien qu'ils ne soient pas les seuls garants de l'intérêt général, les élus ont donc un rôle clé (car influents), surtout dans les petites communes.

La concrétisation des actions et de l'intérêt général peut également venir des associations ou d'autres acteurs du territoire, qu'il est important de mobiliser au sein du Conseil de développement.

■ Programme d'activités et budget prévisionnel pour 2018

Les membres référents des groupes de travail du Conseil de développement ont présenté le projet de programme d'activités 2018 afin d'en discuter et de l'enrichir avec l'ensemble des participants.

René Perier présente le [programme tel que présenté lors du bureau du Parc le 30 mars dernier](#).

M. Varrone informe le Conseil de développement que la Région PACA, la CAPG et l'Etat, proposent que le territoire du Parc soit retenu pour développer un projet exemplaire intégré dans un futur contrat de transition écologique.

Deux précisions aux actions prioritaires du Conseil de développement sont apportées :

- Territoire HQE : le territoire du Parc est aujourd'hui préservé et reconnu pour sa valeur patrimoniale. L'objectif de cette action est, en allant à l'écoute des citoyens et des acteurs du territoire, de partager ce qu'est la haute qualité environnementale ou l'excellence environnementale et si elle est possible ou pas. Il s'agira aussi d'identifier les freins ou les leviers au développement de démarches et d'actions visant l'excellence environnementale. Un argumentaire sera construit pour montrer, si c'est le cas, que la haute qualité est au bénéfice du territoire.
- Arboriculture : cette action comprend trois volets :
 - l'identification des variétés anciennes
 - la sauvegarde et la conservation de ces variétés
 - leur valorisation (exemple pressage, etc.)

Cette action, discutée depuis de nombreuses années au sein du Conseil de développement, a été récemment activée avec les opportunités offertes par les fonds européens LEADER, qui devraient déboucher sur deux projets : le premier porté par l'écomusée de la Roudoule sur l'identification et la cartographie des variétés anciennes ; le second portant sur la conservation et la valorisation des variétés fruitières, en s'appuyant sur les agriculteurs et piloté par Agribio 06.

Budget prévisionnel 2018

Deux versions alternatives de budget prévisionnel 2018, [disponibles ici](#), sont ensuite présentées.

Après délibération, l'Assemblée générale approuve le programme d'activités 2018 et le budget prévisionnel 2018 arrêté en équilibre à 35 900€ (V2).

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Buffet de produits locaux

A la suite de cette assemblée générale, les participants ont pu déguster un buffet de produits du Parc naturel régional, composé de biscuits (**Aux sablés d'Antan**, Carros), de Crespeu (**Famille Fabre**, Briançonnet), de tommes et fromages frais de vache (**Domaine de l'Escaillon**, Thorenc), de miel des **Ruchers de Sallagriffon** (Famille Bonnard) et de miel du **Rucher Adelha** (Escragnolles), de fromages de chèvre frais (**Joana Fabre**, La Sagne, Briançonnet), accompagnés de pain (**Ferme du Collet**, La Penne), de jus de pommes (**Davide Fabbri**, La Sagne, Briançonnet), de bière bio 'La Storia' (**Stéphane et Valérie Maillard**, Valderoure) et par du vin issus de l'agriculture biologique (Correns).

Gréolières, le 14 avril 2018